



Arrêt de travail du 14 avril 2022

Prise de parole CGT

Bordes, le 14 avril 2022

Bonjour à tous

Nous vous remercions d'avoir répondu à cet appel de la CGT.

L'accord NAO 2022 signé par la CFDT et la CFE-CGC comportait, selon leurs dires, une "clause de revoyure".

De quoi parlons-nous ?

Le chapitre 19 de [l'accord d'entreprise relatif aux mesures sociales 2022](#) définit « Clause de revoyure » ainsi « (...) dans l'hypothèse où les dispositions encadrant l'évolution des rémunérations pour 2022 seraient amenées à évoluer dans le cadre du suivi de l'accord groupe de sortie de crise du 21 octobre 2021 (chapitre 9), les parties signataires du présent accord se rencontreront en juin 2022 afin d'examiner l'opportunité d'adapter les dispositions du présent accord » et nous renvoient donc au chapitre 9 de [l'accord de sortie de crise](#) « Les parties signataires (...) se réuniront également deux fois par an (...). Lors de ces réunions, les évolutions des situations économique et financière et notamment le ratio ROC/CA Groupe seront présentées. En outre, un point sera également fait sur l'évolution du niveau d'inflation. »

Il est difficile de voir derrière ces formules alambiquées un quelconque engagement à réévaluer l'enveloppe NAO.

Et pourtant la direction du groupe envisage d'annoncer, lors de la réunion du 9 mai, une mesure unilatérale complémentaire.

Mais que s'est-il passé ?

La CGT a initié une action coordonnée dans toutes les entreprises du Groupe SAFRAN le 19 janvier 2022. Cette date était la première journée d'action à laquelle vous avez participé pour appuyer les revendications portées par la CGT dans les NAO. D'autres ont suivi. Si à Safran HE les mouvements de grève se sont arrêtés, ils ont continué dans les autres entreprises du groupe. C'est parce que la colère et le sentiment d'injustice s'est traduit par la mobilisation des salariés que la Direction du Groupe ne peut se contenter d'une réunion et de mesurètes pour y répondre.

Dans ces conditions, des bilatérales se sont tenues et la CGT a porté la revendication de 3% supplémentaires au budget NAO. Pour être sûr d'être comprise, cette demande a été formalisée par le courrier que nous vous avons fait suivre.

Lors des NAO chez SHE, sur les 5 dernières années, on oscillait entre 1,5 et 2% de hausse tous budgets confondus. Depuis, il y a eu la crise, la reprise, la pénurie de main-d'œuvre et surtout l'inflation. L'Insee évoquait récemment une hausse de 4,5% des prix. L'OCDE estime qu'on va encore prendre 1 à 2% dans les prochains mois. Cette hausse des prix devient insupportable et ce n'est pas à l'État de faire un chèque tous les mois pour nous aider à payer le chauffage, la facture d'électricité ou à remplir notre réservoir d'essence.

Et pourquoi ce n'est pas à l'état de payer ?

Mais parce que l'état, c'est nous ! Ce sont nos impôts et les taxes que nous payons !

Et pendant que l'état baisse les impôts des entreprises, l'inflation monte, et d'autres se remplissent les poches !

Olivier Andries a par exemple perçu 1 million d'euros en actions pour ses performances et notamment avoir bien utilisé l'argent public, encore lui, et nos sacrifices salariaux au profit des actionnaires.

En se basant sur les résultats d'une étude* récente, 55 % des Français n'arrivent pas à se faire plaisir tandis que plus de six sur dix (61 %) n'arrivent pas à épargner. Les chiffres édifiants concernant le pouvoir d'achat se poursuivent : 48 % des Français sont inquiets, 36 % n'arrivent pas à boucler leurs fins de mois et 37 % disent ne pas arriver à vivre décemment.

Les entreprises ont un rôle social à jouer

Des salariés qui ont des problèmes de fins de mois, ce sont des risques d'accidents, de grèves... On a besoin d'entreprises sociales, cela prouverait que nous sommes encore une société avec des valeurs collectives. Les entreprises ont un rôle social à jouer. Elles ne peuvent pas laisser décrocher leurs salariés. Elles ne peuvent pas prendre le risque d'alimenter une colère et une misère sociale.

Face à ce contexte nous avons besoin de mesures pérennes. On veut des augmentations de salaires !!!

Mais pour se faire entendre, nous avons besoin de la mobilisation du plus grand nombre.

La CGT appellera pour une mobilisation massive le 5 mai.

Pourquoi le 5 mai ?

- Parce que nous serons à quelques jours de la réunion du 9 mai, qui rappelons-le, ne comportera pas de négociation.
- Parce que les actions coordonnées de la CGT se font les jeudis
- Parce que les mobilisations simultanées portent davantage

La CGT travaille à la préparation de cette journée et nous avons besoin de vous pour débattre autour de vous et mobiliser le maximum de salariés

Nous allons également solliciter les autres organisations syndicales afin d'identifier les revendications communes que nous pourrions porter.

Pour nous faire entendre nous devons être le plus nombreux possible

Vous voulez des sous : mobilisez-vous !

Merci pour votre attention.